

STRATEGIE ACTIONS SICAV
ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2007
RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 15 décembre 2005 et en application des dispositions du Code des Organismes de Placement Collectif, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la société « STRATEGIE ACTIONS SICAV », tels qu'ils sont joints au présent rapport, faisant apparaître un total actif de 10 590 720 DT, un actif net de 10 525 652 DT pour 8 634 actions en circulation et une valeur liquidative égale par action à 1 219,093 DT.
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

I- Opinion sur les comptes annuels :

Nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV, comprenant le bilan au 31 décembre 2007, ainsi que de l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité du conseil d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement, et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit.

Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement professionnel, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous prenons en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également notre appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Sur la base des diligences que nous avons accomplies, nous certifions que les états financiers de la société « STRATEGIE ACTIONS SICAV » arrêtés au 31 décembre 2007, tels qu'ils figurent en annexe du présent rapport, sont réguliers et sincères et traduisent fidèlement la situation financière de la société et que le résultat de ses opérations et les variations de l'actif net pour l'exercice clos à cette date sont conformes aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Comme il ressort de l'état du portefeuille de STRATEGIE ACTIONS SICAV, l'actif est employé à la date du 31 décembre 2007 à raison de :

- 84,25% dans des actions et des valeurs mobilières, ce qui est en dessus de la proportion d'emploi maximale de 80 % prévue par l'article 2 du Décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 ;
- 15,75% dans des liquidités et quasi liquidités, ce qui est au dessous du taux d'emploi minimum de 20% prévu par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

II- Vérification et informations spécifiques :

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

1-Nous n'avons pas d'observations à fournir sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2007.

2- En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes de révision comptable généralement admises en la matière, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers.

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

En application des dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous vous informons que votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention entrant dans le cadre des dispositions de ces articles.

De notre côté, nous n'avons relevé, au cours de nos investigations, aucune opération entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

**Le Commissaire aux Comptes
Mourad FRADI**

**BILAN AU 31/12/2007
(Montants exprimés en dinar)**

	Note	31/12/2007	31/12/2006
<u>ACTIF</u>			
<u>Portefeuille-titres</u>			
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		7 760 907	4 370 460
Obligations et valeurs assimilées		1 161 236	1 180 074
Titres OPCVM			341 516
	3.1	8 922 143	5 892 050
<u>Placements monétaires et disponibilités</u>			
Placements monétaires	3.2	499 111	1 822 701
Disponibilités	3.3	1 169 466	968 065
		1 668 577	2 790 766
<u>Créances d'exploitations</u>			
<u>Autres actifs</u>			
TOTAL ACTIF		10 590 720	8 682 816
<u>PASSIF</u>			
Opérateurs créditeurs	3.4	61 584	77 711
Autres créditeurs divers	3.5	3 484	10 030
TOTAL PASSIF		65 068	87 741
<u>ACTIF NET</u>			
Capital	3.6	10 343 381	8 486 222
Sommes distribuables	3.7	182 271	108 853
Sommes distribuables des exercices antérieurs			
Sommes distribuables de l'exercice		182 271	108 853
ACTIF NET		10 525 652	8 595 075
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		10 590 720	8 682 816

**ETAT DE RESULTAT AU 31/12/2007
(Montants exprimés en dinar)**

	Note	Du 01/01/2007 au 31/12/2007	Du 01/01/2006 au 31/12/2006
<u>Revenus du portefeuille-titres</u>			
Dividendes	4.1	227 805	118 524
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.2	84 911	41 215
Revenus des autres valeurs			249
Revenus des placements monétaires	4.3	85 102	85 490
Total des revenus des placements		397 818	245 478
Charges de gestion des placements	4.4	<170 294>	<121 931>
Revenu net des placements		227 524	123 547
Autres produits			
Autres charges	4.5	<19 764>	<23 684>
Résultat d'exploitation		207 760	99 863
Régularisation du résultat d'exploitation		<25 489>	8 990
Sommes distribuables de la période		182 271	108 853

-	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	25 489	<8 990>
	Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	<218 729>	236 995
	Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	840 324	491 547
	Frais de négociation	<68 021>	<57 111>
Résultat net de la période		761 334	771 294

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2007
(Montants exprimés en dinar)

	Notes	Du 01/01/2007 au 31/12/2007	Du 01/01/2006 au 31/12/2006
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>		761 334	771 294
	Résultat d'exploitation	207 760	99 863
	Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	<218 729>	236 995
	Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	840 324	491 547
	Frais de négociation	<68 021>	<57 111>
<u>Distributions de dividendes</u>		<143 244>	
<u>Transactions sur le capital</u>		1 312 487	6 823 781
Souscriptions		4 232 850	6 894 477
	Capital	3 939 551	6 612 000
	Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	244 947	272 461
	Régularisation des sommes distribuables	48 352	10 016
Rachats		<2 920 363>	<70 696>
	Capital	<2 718 559>	<64 000>
	Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	<183 949>	<6 384>
	Régularisation des sommes distribuables	<39 444>	<1 026>
	Droit de sortie	21 589	714
<u>Variation de l'actif net</u>		1 930 577	7 595 075
<u>Actif net</u>			
	En début de période	8 595 075	1 000 000
	En fin de période	10 525 652	8 595 075
<u>Nombre d'actions</u>			
	En début de période	7 548	1 000
	En fin de période	8 634	7 548
<u>Valeur liquidative</u>		1 219,093	1 138,722
<u>Taux de rendement</u>		8,32%	

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 31 décembre 2007

1 – Présentation de la société

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV est une société d'investissement à capital variable de type mixte, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 29 décembre 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres de la SICAV est assurée par la société SMART ASSET MANAGEMENT.

TUNISIE VALEURS a été désignée distributeur exclusif des titres de la SICAV.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2 – Principes et méthodes comptables

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 décembre 2007 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant dix séances de bourse consécutives, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent.

2.3. Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leurs prix d'acquisition.

Les placements monétaires sont évalués à leurs prix d'acquisition.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leurs valeurs comptables. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Capital social

Le capital social est quotidiennement augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires diminué des autres charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins values réalisées et/ou potentielles sur actions et obligations et diminué des frais de négociation.

2.7 Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

La régularisation des distributions de l'exercice en cours est égale à une fraction du prix d'émission et de rachat, calculée au prorata des résultats d'exploitation.

3 – Notes sur le bilan

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2007 se détaille comme suit:

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif net</u>
A- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés				
1- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés admis à la cote				
ADWYA	39 060	107 026	132 804	1,26%
ADWYA DA 2007	4	1	1	0,00%
ASSAD	35 833	146 823	153 007	1,45%
ASTREE	664	31 642	27 463	0,26%
ATB	36 301	190 659	196 171	1,86%

ATTIJARI BANK	3 314	26 269	24 199	0,23%
BH	28 082	654 361	699 635	6,65%
BH NG 2007	850	12 996	20 315	0,19%
BH NS 2007	3 494	76 738	81 550	0,77%
BIAT NS 2006	1 525	58 084	57 035	0,54%
BNA	9 702	84 869	86 852	0,83%
BT	10 460	1 002 276	1 016 858	9,66%
ELECTROSTAR	42 471	580 762	502 559	4,77%
G.I.F	9 339	38 033	28 110	0,27%
I.C.F.	4 910	269 210	307 106	2,92%
MAGASIN GENERAL	5 924	182 526	158 935	1,51%
S.N.M.V.T	3 041	218 906	256 335	2,44%
SFBT	52 217	675 894	753 909	7,16%
SIAME	28 650	76 305	55 610	0,53%
SIMPAR	14 480	454 057	471 614	4,48%
SITS	28 099	78 120	61 256	0,58%
SOMOCER	23 896	81 211	75 033	0,71%
SOPAT NS	5 668	62 348	61 214	0,58%
SOTETEL	14 190	319 407	315 642	3,00%
SOTRAPIL	10 340	336 562	240 974	2,29%
SOTRAPIL DA 2007	5	17	12	0,00%
SOTUVER	16 338	236 458	238 535	2,27%
SPDIT-SICAF	19 230	149 297	132 687	1,26%
STB	14 874	171 842	158 825	1,51%
TUNINVEST-SICAR	23 770	199 196	256 716	2,44%
TUNISAIR	166 000	696 451	630 800	5,99%
TUNISIE LEASING	30 218	418 046	452 152	4,30%
UBCI	2 860	106 178	106 993	1,02%
Total actions, valeurs assimilées et droits rattachés		7 742 570	7 760 907	73,73%

C- Obligations et valeurs assimilés**1-Obligations de sociétés**

AMEN BANK 2006	2 000	200 000	209 217	1,99%
BTKD 2006	2 500	200 000	200 383	1,90%
FCC BIAT CREDIMMO1	200	200 000	201 340	1,91%
OCA ATTIJARI BANK 2006	20 000	100 375	103 980	0,99%
TL 2006-1	3 000	240 000	241 603	2,30%
TL SUBORDONNE 2007	2 000	200 000	204 713	1,94%
Total obligations et valeurs assimilées		1 140 375	1 161 236	11,03%
Total		8 882 945	8 922 143	84,76%

Les entrées en portefeuilles titres au cours de l'exercice 2007 se détaillent comme suit :

	<u>Coût d'acquisition</u>
Actions	15 197 547
Obligations	500 750
Bons du trésor assimilables	194 900
Titres des OPCVM	60 104
	15 953 301

Les sorties du portefeuille titres au cours de l'exercice 2007 se détaillent comme suit :

	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Intérêts cours</u>	<u>Prix de Cession</u>	<u>Plus ou moins valeurs réalisées</u>
Actions	11 602 052		12 420 330	818 278
Bons du trésor assimilables	503 917	16 397	522 237	1 923
Titres des OPCVM	387 203		407 620	20 417
Obligation	210 375	421	210 501	<295 >
	12 703 547	16 818	13 560 688	840 323

3.2 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2007 se détaille comme suit:

	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif net</u>
Billets de trésorerie				
TUNISIE Factoring au 14/01/2007	500 000	493 846	499 111	4,74%
Total billets de trésorerie	500 000	493 846	499 111	4,74%

3.3 Disponibilités :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2007 se détaille comme suit:

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>	
Dépôt à vue Amen Bank Pasteur	677 971	770 025	(i)
Ventes de titres à encaisser	316 427	239 097	
Liquidation émissions/rachats	29 259	-	
Amen Bank Pasteur	141 630	30 456	
Intérêt courus sur dépôt à vue	6 175	2 053	(i)
Coupons à recevoir	-	42	
Achats de titres à régler	<761 >	<73 197 >	
Retenue à la source/dépôt à vue	< 1 235 >	<411 >	(i)
	<u>1 169 466</u>	<u>968 065</u>	

(i) Les placements au niveau du compte Amen Bank Pasteur ainsi que les intérêts et les retenues à la source y afférant ont été reclassés en 2007 à la rubrique "Disponibilité". Les valeurs correspondantes de l'exercice 2006 ont été également portées à cette même rubrique pour permettre la comparaison aux données de 2007.

3.4 Opérateurs créditeurs :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2007 se détaille comme suit:

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Rémunération du gestionnaire et du distributeur exclusif à payer	48 217	26 301
Commission de performance à payer	11 737	49 908
Rémunération du dépositaire à payer	1 630	1 502
	<u>61 584</u>	<u>77 711</u>

3.5 Autres créditeurs divers :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2007 se détaille comme suit:

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	2 590	9 295
Redevance CMF	894	735
	<u>3 484</u>	<u>10 030</u>

3.6 Capital :Les mouvements sur le capital et l'actif net au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2007 se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2007</u>
Capital au 1^{er} janvier 2007	
En Nominal	8 486 222
Nombre de titre	7 548
Nombre d'actionnaires	143
Souscriptions réalisées (En Nominal)	
Montant	3 939 551
Nombre de titres	3 504
Nombre d'actionnaires entrants	53
Rachats effectués (En Nominal)	
Montant	2 718 559
Nombre de titres	2 418
Nombre d'actionnaires sortants	25
Autres mouvements	
Frais de négociation	<68 021 >
Différences d'estimation (+/-)	<218 729 >
Plus ou moins-value réalisée	840 324
Droit de sortie	21 589
Régularisations	60 998
Résultat antérieur incorporé au capital	6 (i)
Capital au 31 décembre 2007	10 343 381
Nombre de titres	8 634
Nombre d'actionnaires	171
Taux de rendement	8,32% (ii)

(i) L'assemblée générale ordinaire du 21 mai 2007 a décidé d'intégrer le reliquat non distribuable provenant des arrondis au capital social.

(ii) Le calcul du taux de rendement a été effectué en tenant compte d'un dividende distribué en 2007 de 14,421 DT par action.

3.7 Sommes distribuables :

Le solde de cette rubrique pour se détaille comme suit :

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Résultat d'exploitation	207 760	99 863
Régularisations du résultat d'exploitation	< 25 489 >	< 8990 >
	<u>182 271</u>	<u>108 853</u>

4 – Notes sur l'état de résultat**4.1 Dividendes :**

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2007 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Dividende SFBT	31 444	10 015
Dividende ELECTROSTAR	23 700	260
Dividende BT	21 903	9 750
Dividende TUNISIE LEASING	18 755	8 850
Dividende SIMPAR	13 530	4 705
Dividende TUNINVEST-SICAR	10 494	11 386
Dividende I.C.F.	10 157	-
Dividende STB	10 135	-
Dividende S.N.V.M.T	9 690	6 027
Dividende MAGASIN GENERAL	9 293	8 282
Dividende C.I.L	7 202	6 300
Dividende ATB	7 124	5 453
Dividende TUNISAIR	6 422	-
Dividende SOTRAPIL	6 063	7 313
Dividende BH	5 004	10 862
Dividende SPID SICAF	4 950	-
Dividende ATL	4 725	-
Dividende ASSAD	3 899	9 548
Dividende SIAME	3 868	-
Dividende ADWYA	3 777	-
Dividende G.I.F	3 289	3 351
Dividende TL NS 2006	3 057	-
Dividende BNA	2 425	-
Dividende BIAT	2 113	5 117
Dividende SITS	2 041	3 100
Dividende MAC CROISSANCE FCP	1 803	-
Dividende ASTREE	942	-
Dividende SOTETEL	-	3 131
Dividende KARTHAGO AIRLINES	-	2 867
Dividende SIPHAT	-	1 357
Dividende SFBT NG	-	850
	<u>227 805</u>	<u>118 524</u>

4.2 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2007 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Intérêts sur obligations	61 076	18 289
Intérêts sur BTA	23 835	22 816
Intérêts sur BTZC	-	110
	<u>84 911</u>	<u>41 215</u>

4.3 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2007 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Intérêts sur billet de trésorerie	38 520	33 324
Intérêts sur dépôt à vue	17 555	25 401
Intérêts sur certificats de dépôt	12 993	21 898
Intérêts BTC	16 034	4 867
	<u>85 102</u>	<u>85 490</u>

4.4 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2007 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Rémunérations du gestionnaire et du distributeur	151 731	67 061
Commission de performance	11 737	49 908
Rémunération du dépositaire	6 826	4 962
	<u>170 294</u>	<u>121 931</u>

4.5 Autres charges :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2007 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Redevance CMF	11 538	5 569
Honoraires du commissaire aux comptes	7 761	9 295
Autres frais	465	8 820
	<u>19 764</u>	<u>23 684</u>

5 – Autres informations**5-1 Données par action et ratios de gestion des placements :**

<u>Données par action</u>	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Revenus des placements	46,076	32,522
Charges de gestion des placements	<19,724 >	<16,154 >
Revenus net des placements	26,352	16,368
Autres produits	-	-
Autres charges	<2,289 >	<3,138 >
Résultat d'exploitation (1)	24,063	13,230
Régularisation du résultat d'exploitation	<2,952 >	1,191
Sommes distribuables de l'exercice	21,111	14,421
Variation des plus (ou moins) values potentielles	<25,333 >	31,398
Frais de négociation	<7,878 >	<7,566 >
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	97,327	65,123
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)	64,116	88,955
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	88,179	102,185
Droit de sortie	2,500	0,095
Résultat non distribuable de l'exercice	66,616	89,050
Régularisation du résultat non distribuable	7,065	35,251
Sommes non distribuables de l'exercice	73,681	124,301
Distribution de dividende	<14,421 >	
Valeur liquidative	1 219,093	1 138,722
 Ratios de gestion des placements		
Charges de gestion des placements / actif net	1,62%	1,42%
Autres charges / actif net	0,19%	0,28%
Résultat distribuable / actif net	1,73%	1,27%

5.2 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire :

La gestion de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV est confiée à SMART ASSET MANAGEMENT ; celle-ci est chargée des choix des placements de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit annuellement 30% de la commission globale de gestion calculée à hauteur de 1% TTC sur l'actif net placé en obligations et en valeurs monétaires et 1,5% TTC sur l'actif net placé en actions. En plus de la commission précitée, le gestionnaire perçoit 65% de la commission de succès s'élevant à 10% de la différence entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé qui a été fixé à 7,25%.

La distribution et la gestion administrative et comptable de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV sont confiées à TUNISIE VALEURS. En contrepartie, le distributeur exclusif perçoit annuellement 70% de la commission globale de gestion calculée à hauteur de 1% TTC sur l'actif net placé en obligations et en valeurs monétaires et 1,5% TTC sur l'actif net placé en actions. En plus de la commission précitée, le gestionnaire perçoit 35% de la commission de succès s'élevant à 10% de la différence entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé qui a été fixé à 7,25%.

L'AMEN BANK assure les fonctions de dépositaire pour la société STRATEGIE ACTIONS SICAV. Elle est notamment chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la société.
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement des rachats aux actionnaires sortant.

En contrepartie de ses services, l'AMEN BANK perçoit annuellement une rémunération de 0,05% HT calculée sur la base de l'actif net avec un minimum de 5 000 DT HT et un plafond de 15 000 DT HT.